



**HAL**  
open science

# L'urbanisme tactique : outil d'émancipation ou de neutralisation des pratiques habitantes dans les espaces urbains ?

Camille Mortelette, Laurent Gagnol, Céline Burger

## ► To cite this version:

Camille Mortelette, Laurent Gagnol, Céline Burger. L'urbanisme tactique : outil d'émancipation ou de neutralisation des pratiques habitantes dans les espaces urbains ?. *L'Espace Politique*, 2022, 2022-2/3 (47-48), 10.4000/espacepolitique.11204 . hal-04370947

**HAL Id: hal-04370947**

**<https://hal.science/hal-04370947>**

Submitted on 3 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## L'Espace Politique

Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique

47-48 | 2022-2/3

L'urbanisme tactique + Géographie et guerre + Varia

---

# L'urbanisme tactique : outil d'émancipation ou de neutralisation des pratiques habitantes dans les espaces urbains ?

*Tactical urbanism: a tool for emancipating or neutralizing inhabitant practices in urban spaces?*

Camille Mortelette, Laurent Gagnol et Céline Burger

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/espacepolitique/11204>

ISSN : 1958-5500

### Éditeur

Université de Reims Champagne-Ardenne

### Référence électronique

Camille Mortelette, Laurent Gagnol et Céline Burger, « L'urbanisme tactique : outil d'émancipation ou de neutralisation des pratiques habitantes dans les espaces urbains ? », *L'Espace Politique* [En ligne], 47-48 | 2022-2/3, mis en ligne le 21 décembre 2023, consulté le 22 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/11204>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 décembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# L'urbanisme tactique : outil d'émancipation ou de neutralisation des pratiques habitantes dans les espaces urbains ?

*Tactical urbanism: a tool for emancipating or neutralizing inhabitant practices in urban spaces?*

**Camille Mortelette, Laurent Gagnol et Céline Burger**

---

- 1 L'année 2020 a été marquée par la diffusion planétaire d'un virus dont chacun se souvient des conséquences avec précision, même s'il a été vécu très différemment selon des situations géographiques souvent très contrastées (Nords/Suds, démocraties libérales/régimes autoritaires, urbain/rural, quartiers favorisés ou défavorisés). De fait, la pandémie mondiale de Covid-19 a bien sûr été appréhendée comme un moment de crise sanitaire, mais aussi comme un puissant révélateur d'inégalités socio-spatiales. Du côté des politiques publiques, la gestion de la crise sanitaire a été une période relativement inédite d'expérimentations, entre confinements stricts, appels à la distanciation physique ou injonctions à minimiser les contacts hors de la cellule familiale<sup>1</sup>. Comme de nombreux autres laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales, les membres de l'unité de recherche Discontinuités de l'université d'Artois ont alors commencé un travail collectif de réflexion sur les enjeux et les conséquences intimes et collectifs, psychologiques, sociaux et politiques de cette pandémie. Plus particulièrement, en tant que géographes, nous nous sommes interrogés sur les transformations de l'espace public au cours du premier confinement et des conditions de leur pérennisation.
- 2 Le point de départ de cette réflexion a été de considérer l'espace public dans sa matérialité, en tant qu'environnement urbain mais aussi en tant qu'espace politique résultant des interactions entre individus et d'une pratique collective de l'espace, plus ou moins normée (Fleury, 2007) et encadrée par les opérations d'aménagement mises en place pour lutter contre la propagation de la pandémie. En ce sens, il s'agissait

d'interroger la resémantisation de l'espace (Reitel, 2010 ; Mortelette, 2019), c'est-à-dire son changement de forme, de fonction et d'ambiance pour répondre, essentiellement, à des enjeux sanitaire et sécuritaire. En nous intéressant d'abord aux acteurs institutionnels des collectivités territoriales, nous faisons l'hypothèse que cette resémantisation avait un impact fort sur les pratiques habitantes de l'espace au quotidien. Aussi, les questions de réception sociale de l'urbanisme (Semmoud, 2008) étaient également au cœur des réflexions menées. La formalisation de ces questionnements en un programme de recherche intitulé « Resémantisation de l'Espace Public Urbain : Initiatives Citoyennes et Actions Politiques », porté par Bernard Reitel et animé par des membres de l'équipe de recherche entre 2021 et 2022, a permis l'organisation de séminaires questionnant les enjeux de sécurité ou de mobilité, avec une réflexion centrale articulée autour de l'urbanisme tactique comme outil de facilitation des déplacements ou de mise en ordre de l'espace public. Ce dossier est l'aboutissement de cette réflexion qui s'est enrichie de celle du projet de recherche MUT'Action<sup>2</sup>, portée par Céline Burger. L'équipe pluridisciplinaire composée de géographes, urbanistes, sociologues, architectes et juristes des Universités de Reims Champagne Ardenne, de Strasbourg, ainsi que de l'École Nationale d'Architecture de Strasbourg s'est attachée à (re)considérer les mobilités au regard des actions publiques de mobilité sur l'environnement urbain du quotidien, dites actions d'urbanisme tactiques, dans des villes intermédiaires. Le moment de crise sanitaire particulier auquel nous avons été confrontés a conduit l'action publique à mener des interventions rapides, à faibles coûts, sur la voirie. L'équipe de recherche a entrepris l'analyse de ces expérimentations et de leur inclusion dans des stratégies de mobilités plus globales afin d'identifier si elles pouvaient permettre de faire évoluer la fabrique urbaine sur le long terme (Hamman et al, 2024 ; 2023).

- 3 La pandémie mondiale de Covid19 a mis en lumière de nouvelles formes d'action publique ou collective dans les espaces urbains, qui ont concerné aussi bien les lieux de commerce, que les espaces publics et la voirie. Pendant la période de gestion politique de crise de la pandémie, nous avons ainsi toutes et tous observé une grande panoplie de modes d'intervention mis en œuvre par les pouvoirs publics. De nombreux aménagements, d'abord pensés dans l'urgence comme temporaires, se sont parés de matériaux et de couleurs indiquant des temporalités restreintes ou même des touches d'improvisation et de bricolage : du bois, de la peinture, des bandes autocollantes, des couleurs vives comme le jaune ou l'orange réservées habituellement aux chantiers. Cette signalisation inédite de corridors, de sas, de traces et de marques (Gagnol et al., 2018), de points de stationnement, de barrières et de discontinuités (Gagnol et al. 2023) de toutes formes dans l'espace public emprunte des codes sémiologiques familiers, réservés aux interventions qui évoquent l'urgence, le provisoire et l'inhabituel (Gay, 2016). Les mobilités, notamment, ont été encouragées ou restreintes, canalisées, endiguées ou à l'inverse rendues diffuses et continues. Très vite aussi un certain nombre de commentaires et de critiques ont émergé quant aux restrictions de nos libertés de circulation mais aussi à la normalisation et à la pérennisation d'aménagements censés être éphémères. Vitaux, conçus avec un objectif émancipateur mais devenus pour certains liberticides, ils font désormais partie du paysage urbain et relèvent d'une forme d'intervention dans l'espace public des villes qui s'est alors imposée et dont plusieurs traces sont encore visibles aujourd'hui. Dans le cadre d'une planification qui serait rétive à l'improvisation (Soubeyran, 2015), son adaptation à un contexte

turbulent et sa capacité à faire face à l'imprévisible a également été au centre de notre intérêt pour l'extension d'un type d'urbanisme alors perçu comme inédit.

- 4 L'idée de départ de ce numéro thématique était donc de s'interroger sur la façon dont la crise sanitaire du Covid19 a offert une fenêtre d'opportunités pour l'expérimentation et la généralisation d'opérations urbaines qualifiée de tactiques. Cette crise semblait jouer le rôle de révélateur en donnant une nouvelle visibilité à l'urbanisme tactique et en renouvelant le questionnement sur les enjeux politiques de sa mise en œuvre. En outre, en prenant en compte les enjeux qui lui sont propres (distanciation physique, évitement de la posture statique, urbanisme d'urgence, voire de crise, et à moindre coût), nous nous sommes demandés si la gestion politique de la crise sanitaire du covid avait montré des aspects inédits de l'urbanisme tactique.
- 5 La notion d'urbanisme tactique est d'introduction récente dans la littérature académique francophone. Il s'agit à l'origine d'expériences et de principes architecturaux et urbanistiques apparus aux Etats-Unis au milieu de la première décennie des années 2000. La plupart des recherches sur la généalogie de l'urbanisme tactique font du *Park(ing) Day* créé par le collectif Rebar en 2005 à San Francisco, le geste inaugural. L'urbaniste Myke Lydon et ses collègues sont souvent présentés comme ceux qui l'ont popularisé dans le milieu académique (Lydon *et al.*, 2015) en publiant des guides pratiques et en mettant en lumière divers exemples d'expérimentations, considérés comme des cas précurseurs ou modèles. L'idée et l'expression ont d'abord été mobilisées par les architectes et urbanistes québécois (Vachon *et al.*, 2015) avant de se diffuser en France. Une des analyses de géographie urbaine qui l'a fait connaître est celle de Nicolas Douay et Maryvonne Prévot (2016) et quelques mois plus tard de Pascale Nédelec (2017). Nous précisons ici la langue de publication car la grande majorité des références étaient jusqu'à présent en anglais bien que ne provenant pas uniquement d'Amérique du nord (Nédelec, *op. cit.* 2017). L'entrée de l'urbanisme tactique dans la littérature scientifique francophone, puis française, est un signe de sa diffusion et de généralisation au point de conduire à la question de la formalisation d'un nouveau modèle (Douay, Prévot, 2016).
- 6 L'urbanisme tactique est alors présenté comme un mouvement aussi hétéroclite que le foisonnement d'expressions nouvelles qui l'accompagnent : *DIY, interstitial, temporary, handmade, spontaneous, everyday, makeshift urbanism*, etc. pour qualifier de nouvelles manières de faire. Une « floraison lexicale » (Nédelec, *op. cit.* 2017) sur laquelle les deux articles français mentionnés reviennent longuement, notamment à partir des publications sur lesquelles ils s'appuient et qui participent à cette polysémie en cherchant à marquer le champ par leurs recherches respectives.
- 7 Cependant, dans une visée généralisatrice, il est possible d'établir que l'urbanisme tactique rassemble une diversité de formes d'interventions urbaines consistant à agir sur l'environnement urbain dans une temporalité limitée (Lecroart, 2020), relevant fréquemment de pratiques spontanées, non planifiées (Abd Elrahman, 2016 ; Silva, 2016). Raccroché à la formalisation de collectifs citoyens (Chapel, 2018), aux dynamiques *bottom-up* mais aussi, et surtout, à l'engagement de la part de ses parties prenantes, à la réappropriation d'espaces publics (Mould, 2014), voire à la contestation de la norme, l'urbanisme tactique désigne alors des projets à vocation citoyenne visant à replacer l'espace public au cœur de la vie urbaine, dans l'idée que la ville est produite et révélée par les usages. Plus récemment, ces actions d'urbanisme tactique ont donc été fréquemment envisagées comme une manière d'éprouver des usages urbains

alternatifs aux pratiques existantes par les pouvoirs publics (Burger, 2020). Elles représentent une stratégie de conception urbaine qualifiée d'agile et flexible (Chassignet, Vidalenc, 2020) construite à partir de démarches plus ascendantes afin d'assurer en théorie une meilleure confiance, participation et acceptation des habitants (Hend, 2019 ; Desjardins, 2016 ; Marshall *et al.*, 2016). Tout en étant un proche parent de l'urbanisme temporaire (éphémère, transitoire) ou de l'urbanisme « fait-maison » (quotidien, spontané) (Finn, 2014), l'urbanisme tactique afficherait par cette dimension politique sa singularité (Sawhney *et al.*, 2015).

- 8 Les chercheur.e.s qui mettent en avant l'idée d'urbanisme tactique, affirment souvent puiser leur inspiration des écrits d'Henri Lefebvre, des écrits situationnistes ou encore des philosophes de la ville comme Jane Jacobs (Douay, Prévot, *op. cit.* 2016). Les ouvrages inclassables de Michel de Certeau autour des arts de faire du quotidien sont également souvent cités dans la construction théorique de l'idée d'urbanisme tactique, en complément du *Droit à la ville* (Lefebvre, 1968) et la *Production de l'espace* (Lefebvre, 1974). Michel de Certeau propose ainsi une distinction souvent reprise entre stratégie et tactique (1980 : 59-63), en mobilisant les théoriciens allemands de la guerre moderne, la linguistique structurale et la théorisation du pouvoir chez Michel Foucault. Telle que définie par de Certeau, la stratégie pourrait s'identifier, en termes d'aménagement, à la planification, en tant que rationalisation stratégique mise en œuvre par les acteurs légitimes et dotés des outils et des moyens d'ordonnement de l'espace. La stratégie, en tant que réduction de l'incertitude, est considérée comme une « victoire du lieu sur le temps » (*op. cit.* p. 60). À l'inverse, la tactique est « un art du faible » et relève d'un acte de ruse, profitant d'une fenêtre d'opportunités laissée par les acteurs dominants. En ce sens, selon de Certeau, « la tactique dépend du temps », jouant « avec les événements pour en faire des "occasions" » (*op. cit.* p. XLVI). C'est pourquoi l'urbanisme tactique est souvent associé en premier lieu à une dimension temporelle limitée, éphémère, ainsi qu'à l'expérimentation, voire à l'improvisation et au bricolage. M. de Certeau nous invite cependant à ne pas trop prendre au pied de la lettre ce dualisme entre l'espace et le temps qui se jouerait dans l'opposition stratégie/tactique. Par exemple, aujourd'hui, pourrait-on concevoir la planification stratégique sans prospective et sans prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux de long terme ? À l'inverse, la dimension spatiale et l'attention donnée à la micro-échelle, celle des interactions sociales dans un environnement limité densément peuplé et aménagé, nous paraissent tout aussi essentielles à la définition de l'urbanisme tactique que l'aspect éphémère. Michel de Certeau indique surtout que l'une peut se muer en l'autre, en fonction de l'évolution des rapports de force entre acteurs. Il invite donc à penser l'hybridation et le glissement de la tactique à la stratégie, ce qui est au cœur de ce dossier.
- 9 Pascale Nédelec associe le tactique à l'alternatif en reprenant une définition proposée par Vincent Béal et Max Rousseau (2014) qui éloigne cet urbanisme « des canons de l'entrepreneuriat », tout étant soutenu par les municipalités – alors que l'urbanisme tactique – dans sa dimension revendicatrice – ne recherche pas forcément ce soutien et ne l'obtient, d'ailleurs, pas toujours. Nicolas Douay et Maryvonne Prévost évoquent plus volontiers un activisme urbain pour le qualifier, même s'il peut être édulcoré lorsqu'il devient institutionnalisé, à l'instar de l'initiative du *Parking Day* qu'ils analysent (Douay, Prévost, 2014). Il s'agirait d'un urbanisme qui revendique, détourne et s'approprie l'espace – notamment public – via une occupation temporaire. Ses connotations joyeuses et festives ainsi que bricolées se matérialisent par l'intervention

de pratiques artistiques et de la végétalisation, mais aussi par le détournement de signalétiques. Les usages temporaires et contestataires de l'espace public qu'il promeut s'établissent grâce à des transformations matérielles et esthétiques de l'espace qui affectent l'ambiance des lieux et sont donc en mesure de modifier le rapport sensible à celui-ci (Redondo, 2023). Loin d'être inoffensif, l'urbanisme tactique est porteur d'un message politique de revendication sur la place des habitants en ville et des liens sociaux à nouer (Ethier, 2017) contre une vision néolibérale de l'espace, mais aussi d'exaspération face au temps des aménageurs et des politiques ou au sous-investissement dans certains quartiers *via* la construction et réparation de mobilier urbain (bancs, abris vélos...). Pourtant, ces manifestations sont également celles qui incitent plusieurs chercheurs à une prise de distance avec cet urbanisme des petites touches qui aggraverait les inégalités socio-spatiales par l'abandon des fonctions planificatrices (Brenner, 2015 ; cité par Gomes, Demailly, 2021). De même, l'absence manifeste de concertation et la multiplication des initiatives privées nuanceraient largement la filiation avec le *Droit à la Ville* (Lefebvre, Diaz, Adjizian, 2022). Enfin, les codes sémiologiques et esthétiques qu'il véhicule ainsi que la rentabilisation des espaces délaissés qu'il permet, rendraient l'urbanisme tactique hautement compatible avec la ville néolibérale (*ibid.*).

- 10 En plus de la dualité de ces lectures, il semblerait que la crise sanitaire ait rebattu les cartes ou, en tout cas, brouillé les pistes de cette opposition entre stratégie et tactique que nous évoquions avec Michel de Certeau. L'appropriation de l'urbanisme tactique par les pouvoirs publics et son rôle paradoxal et, *a priori*, contre-intuitif de vecteur de mise en ordre de l'espace public, est en grande partie ce que nous avons voulu interroger avec ce numéro thématique d'*Espace politique*, notamment au moment des contrôles des corps et de normalisation des comportements au plus fort de la gestion de la pandémie. Présenté comme une solution d'urgence initiée dans une situation de crise et dans des conditions parfois dérogatoires, l'urbanisme tactique est aujourd'hui considéré comme une approche pragmatique, au plus près des besoins des habitants. Peu coûteuses et réversibles, ces opérations doivent leur succès à leur nature « sans regret ». Expérimentales, elles comportent un potentiel de généralisation qui, s'il n'est pas diffusé et pérennisé, ne signe néanmoins pas leurs échecs.
- 11 Il n'en reste pas moins que le décalage entre les valeurs auparavant associées à l'urbanisme et celles portées par son instrumentalisation durant la gestion politique de la crise sanitaire ne pouvait qu'étonner. Assistions-nous à une trajectoire inattendue de cette façon de produire l'espace ou à une forme inédite d'un autre urbanisme ? Patricia Lejoux et Florence Paulhiac-Scherrer ont récemment proposé la notion d'urbanisme de transition (Lejoux, Paulhiac-Scherrer, 2023) mais la circonscrivent exclusivement à la question des mobilités et sans interroger cette dimension politique et conflictuelle. Qu'est devenue la dimension subversive de l'urbanisme tactique ? Dans quelle mesure a-t-il réellement conduit à se substituer à des projets urbains à grandes échelles et à des manières de faire verticales ? Où est la contestation de la faible attention ou l'inadaptation des projets d'aménagement urbains au vécu quotidien, au projet de vivre-ensemble à l'échelle du quartier, à l'objectif de faciliter les interactions sociales dans l'espace public ?

Les textes composant ce dossier fournissent quelques éléments de réponse. Au départ, dans l'appel à articles, trois axes de réflexion complémentaires avaient été soumis pour questionner la dialectique émancipation/neutralisation : d'abord les stratégies des

acteurs institutionnels, puis les pratiques habitantes et, enfin, la resémantisation des espaces urbains pendant la crise du Covid 19.

- 12 Pour rappel, le premier axe a interrogé cette montée en puissance du recours à l'urbanisme tactique, voire la standardisation de tels choix d'aménagement. En confrontant les différentes échelles spatiales et/ou temporelles d'intervention, il s'agit de montrer l'appropriation des acteurs classiques de l'aménagement et d'en évaluer la portée au-delà de la mise en récit dont il bénéficie. Nous avons en effet insisté sur plusieurs contradictions ou interrogations qu'elle soulève. À partir du moment où l'urbanisme tactique relève d'opérations portées par les acteurs publics et privés habituels de l'aménagement urbain, ne perd-il pas justement sa dimension tactique au profit de son aspect stratégique, si l'on suit la distinction classique et souvent mobilisée de Michel de Certeau ? Avec son instrumentalisation, porte-t-il toujours en lui des valeurs d'émancipation et de critique urbaine ? Au-delà d'un dévoiement, il s'agit également de questionner les choix de la pérennisation ou non des aménagements, ainsi que les limites de certaines actions que l'on peut assimiler alors à du « recyclage » ou à des stratégies « sans regret » de la part des institutions. À l'inverse, comme pour les coronapistes, leur mise en place en situation d'urgence permet d'expérimenter des aménagements urbains parfois fortement contestés par les usagers localement en situation « normale » et, par le fait accompli, de les imposer par effet d'aubaine. Dans les deux cas l'urbanisme tactique joue le rôle de subterfuge.
- 13 Le deuxième axe a proposé d'observer les effets des mesures prises au nom de l'urbanisme tactique par les différentes collectivités territoriales et établissements publics sur les pratiques spatiales des habitants. Le projet de transformation de l'espace qu'il porte en lui est-il un acte fonctionnel et esthétique suffisamment fort pour marquer les usages de la ville ? Cela revient à donner toute leur place aux représentations : comment les habitants reçoivent-ils les changements de formes et d'ambiances induits par l'urbanisme tactique ? En perçoivent-ils la dimension descendante et institutionnelle ? Observe-t-on, de la part des habitants, des détournements d'usages dans cet urbanisme institutionnel qui se réapproprie les codes de la participation habitante voire du subversif et de la contestation ? À l'inverse, peut-on dire qu'il relève d'une volonté de neutralisation des initiatives ascendantes ou de leurre à la participation ? La pérennisation des aménagements tactiques pose ainsi la question de la manière dont les aménagements mis à la disposition des habitants sont acceptés, appropriés, ou au contraire, contestés.
- 14 Le troisième axe s'est intéressé plus spécifiquement à l'entrée de la pandémie mondiale du Covid-19 dans notre quotidien, qui a, depuis mars 2020, singulièrement affecté nos relations aux autres, à l'espace public et au chez-soi. Les premières semaines de confinement couplées aux mesures gouvernementales (attestation d'autorisation de sortie, délimitation de périmètre autorisé, fermeture des lieux culturels et de consommation, entre autres) et les différentes étapes qui ont suivies (modification du périmètre, couvre-feu, règles spécifiques liées aux « gestes barrière » dans les espaces clos et ouverts), ont révélé le pouvoir de l'État sur la régulation et le contrôle des corps des individus dans l'espace public. Il s'agissait d'abord d'encourager les personnes à rester chez elles, de limiter les interactions en dehors du foyer ou de certains lieux de travail et d'éviter les regroupements dans l'espace public. Dans ce contexte, les pouvoirs publics ont été amenés à multiplier la mise en œuvre de diverses opérations d'urbanisme tactique telles que les coronapistes. Paradoxalement, à leur objectif



premier de régulation et de contrôle, ces voies dédiées au vélo ont largement été plébiscitées (Lejoux, Paulhiac Scherrer, *op. cit.* 2023). Elles sont autant valorisées dans l'assurance de liberté (grâce à la permission de vitesse) que de sécurité (grâce à l'emplacement dédié sur la voie) dont elles sont la promesse – convergeant alors avec des revendications déjà anciennes de collectifs comme l'Association pour le Droit au Vélo. Cette modification esthétique et fonctionnelle de l'espace urbain peut être analysée comme un bouleversement de son système sémique. En s'intéressant à cette resémantisation en fonction des différents types d'acteurs concernés (concepteurs, institutionnels, habitants), il s'agissait d'interroger les frictions, voire les tensions, qui s'expriment par cette dialectique d'ouverture/fermeture des possibles du devenir urbain en situation d'incertitude et confrontés à des menaces globales comme celle de la pandémie. L'utilisation symbolique et politique de l'urbanisme tactique dans certains quartiers plutôt que dans d'autres aurait également pu être interrogée.

- 15 Force est de constater que les axes 2 et 3 n'ont pas été investis pleinement par les propositions reçues. C'est avant tout le premier qui a reçu le plus d'écho. Les articles sélectionnés et publiés dans ce numéro en sont également le témoignage et nous interrogeons sur une fin de partie possible pour l'urbanisme tactique tel qu'il avait émergé initialement. L'institutionnalisation généralisée de l'urbanisme tactique dans les contributions est manifeste. Comment l'interpréter ? Il est d'abord possible d'y voir la naissance d'un effet d'aubaine pour les collectivités grâce à des actions peu onéreuses qui s'apparentent à une délégation de service public tout en promouvant le lien social et le « vivre-ensemble ». La proximité socio-culturelle entre les promoteurs de l'urbanisme tactique (citoyens, collectifs/associations, coopératives) et les techniciens/élus des villes est une seconde piste d'analyse. Enfin, l'achèvement d'une ambition politique plus large pour celles et ceux qui défendent l'urbanisme tactique : « Les partisans de l'urbanisme tactique conçoivent certes les initiatives de transformation des espaces publics comme des actions spontanées ascendantes (*bottom-up*), mais visant à être réappropriées par les élus et les professionnels de l'urbanisme et intégrées aux politiques publiques » (Nédelec, *op. cit.* 2017).

## Présentation des articles

- 16 Les articles montrent l'assimilation progressive de l'urbanisme tactique dans les stratégies de planification urbaine plus classiques, dont les conditions de circulation ont été facilitées par le contexte de crise pandémique qui en fait un modèle de bonnes pratiques et a facilité son transfert d'un contexte urbain à un autre dans le monde.

Le premier texte, issu d'un programme de recherche collectif coordonné par Nathalie Ortar, porte sur la réception des « coronapistes » par les usagers du vélo et plus généralement par les citoyens dans cinq grandes agglomérations urbaines françaises. Créées pendant la période de pandémie, ces infrastructures réalisées provisoirement afin de développer la pratique, ont souvent été pérennisées. À travers l'évaluation par des observations « en selle » et des entretiens de leur « cyclabilité », les autr.ice.eur.s envisagent leur potentiel effet d'entraînement sur la pratique du vélo et sur le report modal qu'elles ont permis. Au-delà de la lisibilité, de la continuité et de la sécurité offertes par ces nouvelles pistes cyclables, les autr.ice.eur.s montrent qu'elles ont renforcées la place et l'image des voies cyclables dans l'espace urbain et la légitimité de la pratique du vélo. En cela, la pérennisation de ces aménagements pensés dans

l'urgence a accéléré les politiques urbaines en faveur des pratiques cyclistes. Seule la ville de Saint-Etienne, la moins nantie des métropoles étudiées, a supprimé très vite ses coronapistes mises en place au moment de la crise covid. On constate également que les quartiers défavorisés et les banlieues ont souvent été délaissés tandis que les villes-centres ont souvent été moteurs au sein des agglomérations. La réalisation d'aménagements tactiques et plus encore leur pérennisation différenciée sont révélatrices des inégalités sociales dans les villes.

- 17 Le deuxième texte, signé Adriana Diaconu et Margaux Duran Y Gonin, s'intéresse à l'habitat intercalaire, expression qui désigne l'occupation règlementée et concertée de lieux vacants pour loger des personnes en situation de précarité et sans domicile. À l'instar des pistes cyclables, la pandémie a été un accélérateur pour la mise en œuvre de ces projets partenariaux (collectivités, associations, bailleurs, etc.) alternatifs. Même s'ils concernent des lieux privés et non des espaces publics, les projets d'habitat intercalaire se rapprochent de l'urbanisme tactique par leur dimension temporaire, réversible, s'apparentant à une approche pragmatique pour des situations d'urgence. À partir d'observations et d'entretiens dans trois villes, les autrices questionnent les modalités de pérennisation et de diffusion de ce qui apparaît de plus en plus comme un modèle d'action amené à se généraliser dans l'optique plus ou moins explicite de prévenir ou de se substituer à des pratiques militantes et contestataires (réquisitions, squats). Si le rapprochement des acteurs associatifs du secteur social avec les professionnels de la gestion urbaine leur donne « une certaine marge d'action dans un contexte généralement hostile » – rappelant par là qu'elle reste une tactique au sens de Michel de Certeau – et si l'habitat intercalaire permet d'intégrer des enjeux de solidarité dans les politiques urbaines, son institutionnalisation participe aussi à la dépolitisation de la lutte contre le sans-abrisme.
- 18 Cette réflexion sur la trajectoire de lieux vacants (ici des friches industrielles dans des quartiers stratégiques de Lisbonne) est poursuivie dans le troisième texte qui montre comment ils ont été réinvestis à partir d'une démarche qui s'apparentait au départ à de l'urbanisme tactique (dimension temporaire, occupation plus ou moins illégale, initiative citoyenne par le bas, etc.). Témoignant à la fois d'un urbanisme de crise et d'affirmation de la ville néolibérale, la transformation de friches industrielles en lieux créatifs progressivement institutionnalisés repose sur un modèle relativement standardisé conduisant à la gentrification du quartier. Avec l'émergence de ces lieux devenus emblématiques de sa politique culturelle et récréative, la ville de Lisbonne, comme celles de Berlin et de Londres, peut s'afficher en tant que métropole culturelle. À partir de méthodes qualitatives, Marie-Laure Poulot analyse ainsi que l'esprit alternatif voire subversif du début n'a pas véritablement survécu à leur pérennisation. Pouvant être qualifiés d'hétérotopies en tant que lieux alternatifs, ils sont devenus des lieux de consommation et de décor touristique en s'hybridant puis s'arrimant progressivement dans le modèle de développement urbain néolibéral *mainstream*.
- 19 Écrit par Raphaël Besson et Armelle Choplin, le quatrième texte porte sur les « pépinières urbaines » mises en place par l'Agence Française de Développement, pour qui les autr.ice.eur.s ont conduit une étude d'évaluation. Promouvant une nouvelle conception des projets d'aménagement dans les métropoles africaines, les actions menées relèvent de micro-interventions peu coûteuses, participatives et innovantes, facilitant l'appropriation habitante. Apparaissant comme une hybridation entre urbanisme tactique et dirigé, les autr.ice.eur.s questionnent les modalités de transfert

de l'urbanisme tactique et la portée de ces micro-productions urbaines pour la transformation des espaces urbains métropolitains dans les Suds. Initiant de nouvelles manières de faire de l'urbanisme, plus coopérative et donc moins verticale et descendante, la portée concrète de leurs effets reste limitée dans des villes sous-équipées et dont une grande partie des habitants sont en situation de précarité. Ces expérimentations peinent à se pérenniser, à se multiplier et donc à se diffuser à l'échelle métropolitaine.

- 20 On l'aura compris, tous les textes questionnent l'institutionnalisation et l'intervention concertée d'acteurs multiples dans des projets relevant au moins au départ de l'esprit de l'urbanisme tactique. D'éphémères à durables ou pérennes, d'unique à multiples, de spécifiques à transférables et standardisées, les nouvelles formes d'urbanisme tactique tendent à devenir des modèles d'actions dans les espaces urbains. La pandémie mondiale a largement participé à leur multiplication et à leur institutionnalisation. La situation d'urgence a été une fenêtre d'opportunités pour généraliser ce qui pouvait être considéré comme des expérimentations. De fait, le recours banalisé aux pratiques d'urbanisme tactique a opéré un changement important dans l'échelle des temporalités et des spatialités d'intervention. La récupération ou l'appropriation par les acteurs dominants de la gestion urbaine fait néanmoins courir le risque de sa standardisation. L'utilisation du qualificatif de tactique semble ainsi de plus en plus usurpée. D'où l'apparition et même l'inflation confuse d'autres expressions plus neutres, moins spatiales et plus temporelles, dissimulant par-là les conflits d'usage et les inégalités dans l'espace. L'ancrage et la contractualisation avec les acteurs dominants de l'urbanisme permet les conditions de leur pérennisation mais riment aussi souvent avec la neutralisation des aspects subversifs qui ont fait leur succès au départ.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Abd Elrahman A., 2016, « Tactical Urbanism “A Pop-up Local Change for Cairo's Built Environment” », *Procedia – Social and Behavioral Sciences*, DOI : 10.1016/j.sbspro.2015.12.032
- Béal, V., Rousseau, M., « Alterpolitiques! », *Métropoles* [En ligne], 15 | 2014, mis en ligne le 15 décembre 2014. URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/4948>
- Brenner, N., « Is “Tactical Urbanism” an Alternative to Neoliberal Urbanism? », *Essay in MoMA's blog*, 2015, [http://post.at.moma.org/content\\_items/587-is-tactical-urbanism-an-altern](http://post.at.moma.org/content_items/587-is-tactical-urbanism-an-altern).
- Burger, C., 2020, « La Covid-19 : une opportunité pour transformer les mobilités par l'urbanisme tactique », *The Conversation*, <https://theconversation.com/la-covid-19-une-opportunite-pour-transformer-les-mobilites-par-lurbanisme-tactique-148035>
- Certeau, M. de, 1980, *L'invention du quotidien. I. arts de faire*, Paris, Gallimard, 350 p.
- Chapel, E., 2018, « D'un urbanisme global à une pratique de situations spatiales ? », in Rollot, M. (dir.), *L'hypothèse collaborative. Conversation avec les collectifs d'architectes français*, Paris, Hyperville, p. 10-16

- Chassignet, M. ; Vidalenc, E., 2020, « S'inspirer de l'urbanisme tactique pour adapter les villes à la distanciation physique », *The Conversation*, <https://theconversation.com/sinspirer-de-lurbanisme-tactique-pour-adapter-les-villes-a-la-distanciation-physique-136642#:~:text=Abaiss%20temporairement%20la%20limitation%20de,meilleur%20respect%20de%20la%20distanciation>
- Desjardins, X., 2016, Note de lecture, *Rail and the City. Shrinking Our Carbon Footprint while Reimagining Urban Space*, Warren, R., *Flux*, n° 106, pp. 105-106 <https://doi.org/10.3917/flux1.106.0105>
- Douay, N. ; Prévot, M., 2016, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? », *EchoGéo*, n° 36, <http://journals.openedition.org/echogeo/14617>
- Ethier, G., 2017, L'urbanisme tactique comme pratique spatiale de la connectivité ? *Inter*, (125), 4-9.
- Finn, D., 2014. « DIY urbanism: Implication for cities », *Journal of Urbanism*, 7(4), p. 381-398, <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17549175.2014.891149#:~:text=A%20burgeoning%20do%2Dit%2Dyourself,interventions%20in%20urban%20public%20spaces>.
- Fleury, A., 2007, Thèse de doctorat, Les espaces publics dans les politiques métropolitaines : réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, Université Panthéon Sorbonne Paris 1, <https://theses.hal.science/tel-00259957>
- Gagnol L., Lageiste J., Moullé F. (dir.), 2023, *Penser avec les discontinuités en géographie*, Presses universitaires de Rennes, Coll. Espaces et territoires, 322 p.
- Gagnol L., Mounet C., Arpin I., 2018, « De la piste animale aux lignes de désir urbaines. Une approche géochnologique de la trace », *L'information géographique*, 82/2, pp 11-38. <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2018-2-page-11.htm>
- Gay J.-C., 2016, *L'homme et les limites*, Economica, Anthropos, Paris, 240 p.
- Gomes, P., Demailly, K.-E., 2021, « Urbanisme tactique », in. Demailly et al. (dir), *Dictionnaire pluriel de la marche en ville*, éd. Œil d'or, 448 p.
- Hamman P., Burger C., Piantoni S., Henck S. (2024, accepté, à paraître), « Mobilités urbaines dans les villes intermédiaires françaises : quels effets des aménagements d'urbanisme "tactique" en contexte Covid ? », *Espace, populations, sociétés*.
- Hamman P., Grigorovschi A., Henck S., Fruiquiere M. (2023) « La portée tactique de l'urbanisme pandémique dans une ville intermédiaire à l'exemple des mobilités. Quel potentiel de renouvellement pour les modes de penser et de faire la ville ? », *RIURBA - Revue internationale d'urbanisme*, n° 13.
- Hend, H. Y., 2019, « Livable City: An Approach to Pedestrianization through Tactical Urbanism », *Alexandria Engineering Journal*, volume 58, n° 1, pp. 251-59. <https://doi.org/10.1016/j.aej.2019.02.005>.
- Lecroart, P., 2020, « L'urbanisme tactique, une autre façon de faire la ville à rebours de la planification », *EnlargeYourParis*, 24 mai <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/urbanisme-tactique-autre-facon-de-faire-ville>
- Lefebvre, H., 1968, *Le droit à la ville*, Paris, Economica, « Anthropos », 160 p.
- Lefebvre, H., 1974, *La production de l'espace*, Paris, Economica, « Anthropos », 512 p.
- Lefebvre, S., Diaz, J. & Adjizian, J.-M., 2020, Faire le point sur l'urbanisme tactique : entre innovations et dérives dans la fabrique de la ville. *Revue Organisations & territoires*, 29(2), 15-23. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1147>

- Lejoux, P., Paulhiac Scherrer, F., 2023, « Covid-19 et émergence d'un "urbanisme de transition" en faveur des mobilités actives à Lyon et à Montréal », *Espaces et sociétés*, 189, 23-38, <https://doi.org/10.3917/esp.189.0023>
- Lydon, M. ; Garcia, A. ; Duanys, A., 2015, *Tactical Urbanism: Short-term Action for Long-term Change*, Washington D.C., Island Press, 287 p.
- Marshall, W. E. ; Duvall, A.L. ; Main, D. S., 2016, « Large-scale tactical urbanism: the Denver bike share system », *Journal of Urbanism: International Research on Placemaking and Urban Sustainability*, volume 9, Issue 2: DIY Urbanism 2, pp. 135-147, <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17549175.2015.1029510>
- Mortelette, C., 2019, Thèse de doctorat, *Reconversion d'anciens sites miniers en lieux culturels. Enjeux territoriaux et appropriation dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Université d'Artois, 612 p. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02478106>
- Mould, O., 2014, « Tactical Urbanism: The New Vernacular of the Creative City », *Geography Compass*, volume 8, issue 8, pp. 529-539. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/gec3.12146>
- Redondo, B., 2023, Urbanisme tactique : une expérience sensible pour recomposer les villes. *Sociétés*, 161, 109-117, <https://doi.org/10.3917/soc.161.0109>
- Reitel, B., 2010, Habilitation à diriger des recherches, *Villes et frontières. Un jeu de construction de territoires. Bâle, Berlin, Strasbourg*, Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense.
- Semmoud, N., 2007, *La réception sociale de l'urbanisme*, Paris, L'Harmattan, 254 p.
- Silva, P., 2016. « Tactical urbanism: Towards an evolutionary cities approach? », *Environment and Planning B: Planning and Design*, 43(6), pp. 1040-1051. <https://doi.org/10.1177/0265813516657340>
- Sawhney, N. ; de Klerk, C. ; Malhotra, S., 2015, « Civic Engagement through DIY Urbanism and Collective Networked Action », *Planning Practice & Research*, 30(3), pp. 337-354. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/02697459.2015.1054662?journalCode=cp20>
- Soubeyran, O., 2015, *Pensée aménagiste et improvisation : l'improvisation en jazz et l'écologisation de la pensée aménagiste*, Éditions des Archives contemporaines, Paris, 274 p.
- Vachon, G. ; Rivard, É. ; Boulianne, A., 2015, « La micro-intervention pour comprendre, révéler et faire l'espace public », *Inter*, (120), pp. 8-13.

## NOTES

1. Il faut bien sûr se rappeler de l'inégalité de traitement entre les personnes qualifiées de travailleur.ses essentiel.les et le reste de la population.
2. <https://anr.fr/Projet-ANR-20-GES1-0006>

---

## AUTEURS

### **CAMILLE MORTELETTE**

Enseignante chercheuse contractuelle, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine, UMR PACTE. Chercheuse associée UMR AAU, équipe Cresson  
camille.mortelette@gmail.com

### **LAURENT GAGNOL**

Maître de conférences, université d'Artois, UR 4028 Textes et Cultures  
laurent.gagnol@univ-artois.fr

### **CÉLINE BURGER**

Maîtresse de conférences, université de Reims Champagne-Ardennes, IATEUR, laboratoire Habiter  
celine.burger@univ-reims.fr